

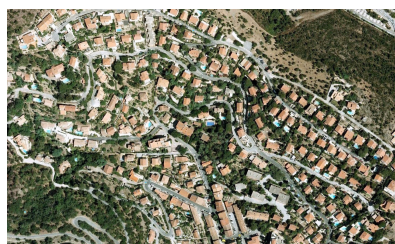
# Le Mag des Collines

## CIL du Paradis

24 EME EDITION

CIL les collines du paradis

1, rue Auguste Renoir - 83400 HYERES



## RUBRIQUES

**2.1  
LE MOT DU PRESIDENT**  
Léon-Gérard HEUSELE

**2.2  
ÉVÈNEMENTS A VENIR**

**2.3  
NOUVEAUX  
CONTACTS**

**2.4  
FLEURISSEMENT DU  
QUARTIER PARADIS**  
Une histoire à suivre ...

**2.5  
HISTOIRE DU  
QUARTIER ET DU CIL**  
La suite ....

**2.6  
BAPTÊME DES  
ESCALIERS**

**2.7  
DOSSIERS EN COURS**

**2.8  
TRUCS & ASTUCES DE  
CATHY**

**2.6  
JOHN TOMBLIN**  
Un ami nous a quittés ...

### 2.1 LE MOT DU PRÉSIDENT

L'opération « quartier fleuri » commence à porter ses fruits... ou plutôt ses fleurs ! Un grand merci aux bonnes volontés qui ont œuvré avec pelles et râteaux pour défricher, aplanir et planter sur les espaces libres, afin d'embellir et égayer notre quartier.

Vous êtes tous invités à venir les rejoindre pour ensemble continuer cette agréable tâche d'embellissement de notre cadre de vie.

Nous avons également besoin de vos avis, suggestions pour améliorer encore le cadre et la vie des heureux habitants du quartier Paradis.

Vous trouverez dans ce MAG n° 24 le programme de la fête des voisins qui aura lieu, comme dans toute la France le vendredi 27 mai 2016, à partir de 18 heures, près du terrain de boules de la rue Manet.

Ce sera une nouvelle occasion de rencontres et d'échanges.

Les membres du CA et moi-même souhaitons pour vous et vos proches de vivre de nombreuses belles journées dans notre beau quartier du Paradis.

Paradisiquement vôtre, Le Président Léon Gérard HEUSELE  
1 rue Emmanuel Bénézit  
Tel : 06 19 89 17 94

### 2.2 ÉVÈNEMENTS A VENIR

#### **Fête des Voisins. Vendredi 27 mai 2016.**

A partir de 18h, rendez vous au lieu habituel, autour du terrain de boules. Il y aura un apéritif, des amuse-gueules et une animation musicale.

#### **Pique-Nique Festif. Samedi 10 et dimanche 11 septembre 2016.**

Avec les attractions tant attendues : tournoi de pétanque, tombola mystère, jeux pour les petits, etc...

Retenez ces dates !!!

### 2.3 NOUVEAUX CONTACTS

**La mairie** a mis en place un « Guichet Proximité » qui reprend l'essentiel des missions de Mairie-Plus que nous avons apprécié ces dernières années.

Les contacts sont :

**Tel : 04 94 01 84 11**

[guichet-proximite@mairie-hyeres.com](mailto:guichet-proximite@mairie-hyeres.com)

#### **Police Nationale.**

Outre le **17** pour les urgences il y a maintenant une boîte de messagerie pour les incidents non urgents :

[ddsp83-csp-hyeres-ref-accueil@interieur.gouv.fr](mailto:ddsp83-csp-hyeres-ref-accueil@interieur.gouv.fr)

#### **Police Municipale.**

Toujours le même n° : **Tel : 04 94 65 02 39**

## 2.4 FLEURISSEMENT DU QUARTIER PARADIS

Le quartier paradis se caractérise par ses jardins en terrasse qui font l'agrément des habitations. Des lots communaux, parcelles en friche, ont pu aussi être intégrés dans la globalité du projet « Fleurissement » pour lequel, plusieurs objectifs ont été retenus:

- planter des fleurs pour l'esthétique et nourrir les pollinisateurs comme les auxiliaires utiles à la protection des plantes,
- partager les connaissances et les techniques horticoles,
- créer des liens sociaux et transmettre des valeurs.

La Mairie, nous a aussi donné son accord pour fleurir ses parcelles en friche, et qu'elles deviennent accessibles à tous les résidents des rues Henri Matisse, Edouard Manet, Auguste Renoir, Paul Cézanne, Emmanuel-Charles Bénézet.

Le projet s'appuie sur

- la fourniture de plusieurs camions de terre Végétales* : par les services des espaces verts communal
- les dons de végétaux* : de la part du service des espaces verts communal, du Lycée Horticole et Agricole de Hyères, du Scradh, mais aussi des résidents.
- la créativité de tous* : pour la construction de jardinières (espace jeu de boules), pour la fabrication de serre châssis à germination de plantes maraichères et aromatiques (espace parking Manet), pour les bardages en vue de stabiliser le sol des parcelles très pentues (parcelle Matisse), pour des nichoirs à faune utile à la protection des plantes...
- la volonté et la persévérance des résidents* : pour défricher et débarrasser les parcelles de résidus de toutes sortes, épandre des mètres cubes de terre, étaler des graviers et cailloux, désherber manuellement, tailler des arbustes, arroser plusieurs soirs d'été, planter en veillant au meilleur compagnonnage possible des végétaux...

Depuis 2014, la réalisation pratique de ce projet n'aurait pu avoir lieu sans l'accord de la Municipalité. Les élus en charge des missions espaces verts, relayés par les agents de la station La Riperte, ainsi que les ingénieurs de l'institut horticole Astredhor Méditerranée (Scradh) ont su y contribuer.

Les étapes du projet et un premier bilan sont rapportés sur le site du quartier [www.hyeres-paradis.fr](http://www.hyeres-paradis.fr)

Tous les résidents sont invités à participer, tant à la pratique du jardinage sur ces parcelles communales, qu'aux évènements à caractère festif organisé par le C.I.L « Les Collines du Paradis ».

Nos remerciements vont également à Mr Élie Di Russo adjoint au maire en charge des espaces vert et à Mr Ferrara technicien du service.

En conclusion, l'idée d'œuvrer pour le durable, le partage et le respect de l'environnement fait son chemin.

**Pour en savoir plus : à voir et à lire sur le site [www.hyeres-paradis.fr](http://www.hyeres-paradis.fr)**

## 2.5 HISTOIRE du QUARTIER ET DU CIL des COLLINES DU PARADIS ... suite

### **Construction des maisons de la « Prolétarienne ».**

Dans le MAG précédent nous en étions restés à la signature du décret ministériel du 24 mai 1950 qui entérinait le programme de la société HLM « La Prolétarienne » pour 83 maisons individuelles sur la colline du Paradis.

Le moment était venu pour les 83 sociétaires de choisir l'entreprise de construction susceptible de construire leur maison dans un délai raisonnable et en respectant le prix maximum fixé par le décret en fonction du type de la maison. Malheureusement le prêt de l'état avait été établi à la valeur de 1949, et quand les travaux commencèrent en 1951 il ne répondait plus à la valeur du moment.

La moitié environ des sociétaires s'adressent alors à des entrepreneurs Hyérois en acceptant de verser un complément au prix fixé en 1949, et ceux là purent voir leur maison se construire rapidement.

Les autres sociétaires, qui n'avaient pas de disponibilités financières, traitèrent avec des entreprises Toulonnaises, STEB et DEIDDA, au prix initial prévu.

Malheureusement les prix des matériaux ayant beaucoup augmenté, ces deux entreprises firent rapidement faillite et la construction des maisons s'arrêta brutalement.

Après quelques mois d'incertitude, à la demande du Comité Local et de la Prolétarienne, l'état accepte enfin de revaloriser le montant du prêt accordé aux sociétaires et l'entreprise BIANCONE accepte de reprendre les chantiers et terminer les maisons dans ces nouvelles conditions.

En janvier 1953, 62 maisons étaient terminées et occupées.

### **Le premier Comité Local du Paradis.**

Dans un souci de solidarité les 83 souscripteurs réalisèrent rapidement qu'il leur faudrait créer une instance pour régler les questions administratives, les relations avec les entrepreneurs, et aussi gérer la partie financière de leur projet commun en accord avec « La Prolétarienne ».

Lors de l'assemblée générale du 6 décembre 1949 est donc créé le Comité Local du Paradis. Le bureau est constitué ainsi :

Président : M. ENNEBIC , assureur.

Vice-Présidents : M. BENQUET, comptable et M. LEFRANCOIS, horloger

Trésorier : M. BERENI, commerçant. Commissaire aux comptes : M. DONNADIEU

Assesseur : M. ESCOFFIER, secrétaire général de la mairie d'Hyères.

Il faut y ajouter une Commission de Contrôle composée de 12 membres.

Toutes ces personnes faisant bien entendu partie des 83 souscripteurs du programme.

Ce comité a parfaitement joué son rôle et lors de l'Assemblée Générale du 11 octobre 1952, après le compte rendu financier, les 83 membres donnaient quitus au bureau et lui votaient les félicitations en ces termes :

« En raison des services rendus et de la gestion parfaite de la comptabilité et des réalisations obtenues, l'Assemblée, à l'unanimité vote ses plus vives félicitations aux membres du bureau et leur adresse ses vifs remerciements ».

Avec la fin de la construction des dernières maisons, le Comité Local lors de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> août 1953, vote sa propre dissolution.

Celle-ci est officielle le 26 août 1953 et l'excédent financier de 122.655 francs est alors réparti entre les souscripteurs, soit 1477 francs par lot.

### **Contestations et polémiques.**

La réussite du lotissement Paradis a, bien sûr, fait des jaloux, à commencer par ceux qui avaient payé leur terrain autour de 1500 francs le mètre carré, prix moyen en 1949, et qui voyaient 83 heureux obtenir pour 126 francs le mètre carré un terrain idéalement situé, proche du centre ville.

Par ailleurs les opposants politiques au maire Joseph CLOTIS ont vu là l'occasion de l'attaquer sur sa gestion en l'accusant de favoritisme et même de malversations.

Ils mettaient en cause aussi le Comité Local Paradis, en lui déniaient le droit de gérer la partie financière du programme en tant que simple association.

Ils s'appuyaient sur un rapport d'un certain M. HENRY, Président du Comité de Patronage des HLM, qui en 1952 avait publié un rapport reprenant toutes les rumeurs et les ragots qui dénigraient le programme et mettaient indirectement en cause le maire.

Ce rapport, entièrement à charge, a servi de base à plusieurs articles critiques dans la presse locale, en particulier en avril 1953, dans le quotidien « La République » et l'hebdomadaire plutôt satirique « La Baboite ».

Joseph CLOTIS contre-attaque alors en précisant que s'il est effectivement le concepteur du programme, il n'est intervenu en rien dans sa gestion, confiée à « La Prolétarienne » et au Comité Local.

Il ajoute qu'il est très fier de cette réalisation « sociale », qui a permis à 83 familles d'être propriétaires de leur maison pour un prix équivalant à un loyer, qui a donné du travail pendant deux ans aux ouvriers locaux, laissé 250 millions de travaux et fournitures au commerce local et rapporté 4 millions de taxes locales.

Alerté par le rapport HENRY, le Préfet ordonne alors une enquête approfondie dont les conclusions exonèrent de toute faute les parties intéressées.

Ces conclusions sont présentées en octobre 1952 devant le Conseil Général qui, appelé à délibérer, fait sien le rapport du Préfet et vote à l'unanimité la garantie demandé par « La Prolétarienne », pour la revalorisation des prêts accordés aux souscripteurs.

### **Le cas de Lucien ESCOFFIER.**

Lucien ESCOFFIER, heureux propriétaire du lot n°67, un des plus grands du lotissement avec plus de 1000 m<sup>2</sup>, était le secrétaire général de la mairie d'Hyères sous le mandat de Joseph CLOTIS, concepteur du programme du Paradis.

Par ailleurs il avait été nommé en décembre 1949 administrateur provisoire de la Société Coopérative « La Prolétarienne » pour la section locale Hyéroise.

Il était également élu assesseur du Comité Local, chargé des relations avec la mairie.

Toutes ces casquettes en faisaient un personnage en vue et sans doute très influent.

Il eut la « chance » de voir sa maison terminée la première du lotissement.

Mais lorsqu'il invita en grandes pompes tout le conseil municipal pour sa pendaison de crémaillère, les malheureux qui avaient le chantier de leur maison en panne à cause d'entreprises défaillantes, lui en voulurent beaucoup !

Sa réputation de profiteur et combinard commençait, peut être un peu injustifiée au début.

Cependant la suite confirma ces premiers soupçons.

.En 1965, toujours secrétaire général de la mairie, il voit son beau-frère Pierre HARLAUT accéder à la fonction de maire, et tous deux se lancent alors dans des opérations qui, à la suite d'une plainte d'un particulier, amènent la police à faire une enquête serrée qui se traduira par l'inculpation de Lucien ESCOFFIER en octobre 1967, et à la dissolution en décembre 1967 du Conseil Municipal d'Hyères, fait rarissime en France.

Dans un prochain MAG, nous évoquerons les événements de cette période 1967-1968, qui à Hyères ont eu une couleur particulière, au point de voir un communiste se faire élire maire pendant quelques semaines !

## 2.6 BAPTÊME DES ESCALIERS DU QUARTIER

Dans le précédent MAG nous avons évoqué cette question qui concerne les escaliers du quartier qui n'ont jamais eu de noms, et que l'on pourrait « baptiser », avec évidemment l'accord de la municipalité.

Ils sont au nombre de 4 :

1 – Entre les rues Renoir et Matisse.

Cet escalier aujourd'hui fermé par des barrières fait l'objet d'un contentieux avec la mairie concernant son véritable propriétaire.

2- Entre la rue Paul Long et l'impasse de la Gerbaude, dit « escalier vert ».

Il dépend normalement du CIL Paul Long et nous consulterons ses responsables.

3 – Entre les rues Manet et Cézanne.

Son éclairage par panneaux solaires vient d'être changé pour un système alimenté par l'éclairage électrique public.

4 – Le grand escalier entre les rues Manet, Cézanne et boulevard Matignon.

Cet escalier pourrait être divisé en deux parties.

---

Les noms déjà proposés :

Des personnalités habitant ou ayant habité à Hyères :

- Robert Louis STEVENSON, écrivain.
- Benoîte GROULT, écrivaine, habitant toujours notre ville.
- Paul GUIMARD, écrivain mort à Hyères en 2004.

Des artistes ayant un lien avec Hyères ou la Méditerranée :

- Gabriel COTEL, sculpteur qui habitait et avait son atelier rue Manet.
- Félix ZIEM, peintre qui a un musée à Martigues et dont la petite fille habite notre quartier.

Pour continuer la série des peintres célèbres, il y en a d'autres qui ont peint et vécu longtemps dans notre région :

- Claude MONET chef de file des impressionnistes
- Pablo PICASSO mort à Mougins en 1973
- Pierre BONNARD mort au Cannet en 1947
- Nicolas de STAËL mort à Antibes en 1955
- Raoul DUFY
- Marc CHAGALL
- Paul SIGNAC etc.....

Nous attendons vos suggestions!!

## 2.7 DOSSIERS EN COURS ....

Suite à notre Assemblée Générale du 15 janvier 2016, dont le compte rendu complet est disponible sur notre site [www.hyeres-paradis.fr](http://www.hyeres-paradis.fr) voici les derniers développements sur certains sujets abordés :

-Escalier Renoir/Matisse.

En réponse à la lettre du maire, considérant toujours l'Association des Amandiers comme le seul propriétaire, nous avons répondu que pour nous cette parcelle réunit les conditions pour une procédure de « bien sans maître » et donc pour revenir à la commune. Nous avons aussi demandé que l'escalier soit nettoyé et remis en service, et que le problème de l'évacuation des eaux pluviales via cet escalier soit réglé, en concertation avec le promoteur du chantier de la Régalière rue Matisse.

- Eclairage de l'escalier Manet/Cézanne.

Suite aux problèmes de fonctionnement des lampadaires photo-voltaïques, les services municipaux sont venus les démonter et les remplacer par des lampadaires classiques alimentés par des fils aériens via un poteau en bois (sic) implanté au bord de la rue Cézanne. Sur les plans économique, écologique et esthétique cette opération est un vrai désastre, mais l'escalier est bien éclairé, alors...

-Pylône de la rue Bénézit.

Une deuxième équipe envoyée par le SDIS est venue faire une évaluation.  
Nous attendons la suite.

-Transformateur EDF.

Une lettre d'ERDF nous donne le feu vert pour une réfection en concertation avec leurs services, mais n'évoque pas du tout une contribution financière de leur part.

Un devis demandé à une entreprise se monte à 6000€, ce qui évidemment n'est pas envisageable pour le CIL.

Un seul espoir : le service communication de la mairie. Nous attendons une réponse.

-CIL Paul Long.

Une première réunion de concertation avec les nouveaux responsables s'est passée dans un bon climat.

Ce CIL renaît de ses cendres après un assez long sommeil. Il faut attendre un peu pour le voir reprendre une activité.

## 2.8 LES TRUCS ET ASTUCES DE CATHY

Quelques trucs et astuces pour la maison.

### **Dans la cuisine**

Mauvaises odeurs dans l'évier ou le lavabo, une fois par semaine, après avoir pris votre café, ne jetez pas le marc. Versez le plutôt, encore humide, dans évier ou lavabo, puis versez un bol d'eau bouillante. Essayez car pour une fois, c'est une "saine rumeur" et pour toujours une "monstrueuse économie".

### **Odeur dans le réfrigérateur**

Déposez un demi-citron sur une coupelle, pulpe vers le haut dans votre réfrigérateur, changez le citron dès qu'il donne les premiers signes de pourrissement. Même résultat en laissant sur l'étagère du milieu un morceau de charbon de bois. A renouveler chaque mois.

### **Odeur de tabac**

Pour ne pas être incommodé par l'odeur, laissez simplement dans la pièce une éponge dans une soucoupe remplie d'eau.

### **Odeur de cendrier**

Prenez du sel et du jus de citron, frottez avec un chiffon, rincez, et c'est tout ! Il est propre et sans odeur.

Beauté des plantes :Voici plusieurs engrais faits maison qui vous aideront à conserver longtemps vos plantes d'intérieur.

Ne jetez plus marc de café et feuilles de thé infusées : mettez les dans la terre de vos plantes vertes. S'il vous reste un peu de vin (avec dépôt ), n'hésitez pas à remplir d'eau la bouteille et à arroser vos plantes.

## 2.9 JOHN TOMBLIN - UN AMI NOUS A QUITTES

La nouvelle est tombée brutalement le dimanche 17 avril.

Notre ami John Tomblin, adhérent actif du CIL, venait de mourir accidentellement après une chute dans l'escalier de sa maison rue Manet.

Géologue de réputation internationale, il habitait notre quartier depuis 2007, et animait souvent des conférences sur les volcans ou les tremblements de terre dans le cadre des activités de l'APG (Amis de la Presqu'île de Giens).

Né en 1938 dans le comté du Lincolnshire, dans l'est de l'Angleterre, il fait des études à Oxford, où il rencontre sa future femme Judy, et se spécialise en géologie.

Il présente sa thèse de doctorat en 1964 sur l'histoire de l'activité volcanique de l'île de Sainte Lucie aux Antilles.

De 1964 à 1980, basé à Trinidad, il dirige l'équipe de scientifiques qui surveille l'activité volcanique et sismique des Antilles ex Britanniques.

Il fait aussi plusieurs voyages d'études en Amérique Latine, et publie de nombreux articles dans les revues scientifiques.

En 1980 il est nommé directeur du bureau d'aide en cas de catastrophes naturelles de l'ONU à Genève.

Depuis sa retraite en 1996, il effectue des missions sur les sites de catastrophes, organise des projets et participe à des conférences sur les catastrophes naturelles.

Nous perdons un ami d'une gentillesse et d'une disponibilité rares.

Son sourire, son érudition et son délicieux accent britannique vont beaucoup nous manquer.

Nous avons une tendre pensée pour sa femme Judy, et ses enfants et leur adressons nos plus sincères condoléances.